



Inter-Réseaux Économie Solidaire

Trimestriel • Août/septembre/octobre 1999

SOMMAIRE

Échos des régions	p. 2 et 3
Échos des réseaux	p. 4 et 5
Coup de projecteur La CUMA l'innovation n'a pas volé son nom	p. 6 et 7
Initiative d'un réseau international Paraguay : autogestion et solidarité en milieu rural	p. 8 et 9
Portraits d'acteurs Fédération Artisans du Monde	p. 10
Union des Quartiers Populaires	p. 11
Point de vue Vous avez dit OMC ?	p. 12

RÉSEAUX SIGNATAIRES :

ADEL (Agence pour le Développement de l'Économie Locale) • ADSP (Agence pour le Développement des Services de Proximité) • Artisans du Monde • Biocoop • CCSC (Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs) • CIVILITÉS (Citoyens et Initiatives pour la Vie Locale, l'Insertion sur le Territoire et l'Économie Solidaire) • CNLRQ (Comité national de Liaison des Régies de Quartier) • CRIDA (Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie) • Culture et Liberté • Culture & Proximité / OPALE • Économie et Humanisme • Fonda Rhône-Alpes • GIÉPP (Groupement pour l'Initiative et l'Élaboration de Projets Professionnels) • MRÉRS (Mouvement des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoir) • MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne) • Peuples Solidaires • PROGRÉS (Programme de Réhabilitation Économique et Social) • REAS (Réseau d'Économie Alternative et Solidaire) • RCS Presq'île (Réseau de la Citoyenneté Sociale) • STAJ (Service Technique pour les Activités de Jeunesse) • Terre des Hommes France

MEMBRES ASSOCIÉS :

CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) • Frères des Hommes

Réalisé avec le concours de La Fondation de France

ÉDITORIAL

Si le marché nous tient... Il faut le tenir aussi !

Alors que la précédente négociation de l'Uruguay Round, marquée par la fin du GATT et l'avènement de l'OMC, s'était déroulée dans la quasi-indifférence générale, il faut bien reconnaître que pour le prochain "round" qui s'ouvrira pour 3 ans dès le début 2000 et qui sera lancé à la fin du mois de novembre à Seattle il en sera bien autrement. Gendarme du commerce mondial ou régulateur des échanges internationaux ? Ce qui est sûr c'est que cet organisme doit enfin profiter au Sud et intégrer la notion de durabilité. Après une grande période ininterrompue de baisse des prix des matières premières, il faut traiter cette question de la circulation des produits, des biens et des services comme elle doit l'être : globalement, avec de l'équité et sur la durée. L'économie solidaire y a un rôle particulier à jouer dans sa fonction "corrective" des dérives néo-libérales du marché puisque justement elle introduit ces enjeux majeurs de l'équilibre des territoires, de la réciprocité Nord/Sud, de la globalité du développement, de l'interdépendance des peuples et d'un modèle de développement qui préserve les ressources là où elles existent et pour la planète dans son ensemble. A l'ordre du jour de Seattle : l'agriculture tout d'abord ; ce numéro de la lettre de l'IRÉS montre qu'ici et là-bas ça bouge en matière de développement rural durable. En second lieu, les services et nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro : ouvrir le sujet des transports publics, de l'éducation, de la santé, etc. est-ce en vue d'une progressive emprise du marché sur eux ou pour en améliorer l'efficacité par des logiques de co-production ? Entre "archaïques" défenseurs du service public et "démanteleurs" de celui-ci n'existe-t-il pas une troisième voie ? Enfin ce numéro 4 de la lettre de l'IRÉS vous propose une nouvelle mise en scène de sa rubrique "Portrait d'Acteurs". Ce trimestre, le CCSC s'en est allé rendre visite aux magasins "Artisans du Monde".

Charles Bouzols - CIVILITÉS



Échos des régions

L'IRÉS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



À l'invitation de l'association des Praticiens de l'Action et de la Réflexion pour l'Insertion (PARI), se sont réunis le 22/10/1999, à Alet-les-

Bains (11), des représentants locaux des réseaux signataires de l'appel fondateur de l'IRÉS, (ADSP, Biocoop), mais aussi des acteurs membres de réseaux comme la FNARS, la Confédération paysanne, la CG Scoop, les SEL de l'Ariège, des agents de développement, des assistantes sociales, des retraités, le chef de projet du contrat de ville de Carcassonne etc. Au total, une trentaine de personnes.

Conscients qu'en matière d'économie solidaire, "c'est l'heure des définitions", ils sont à nouveau partis des analyses issues de l'expérience des participants pour éviter le piège de "la bonne définition préalable" qui risque d'exclure tel ou tel ou de diviser des gens en recherche dans leur mise en œuvre quotidienne d'une autre façon de faire de l'économie.

Les expériences présentées ont cherché à définir leur caractère économique, car si l'argent n'est pas le seul signe de l'échange, comment caractériser les autres formes de ressources qu'elles mobilisent ? Comment s'exprime la dimension de citoyenneté en position d'acteur dans la vie collective avec un "faire ensemble" ? À l'adresse de qui et comment s'exprime leur dimension d'utilité sociale ?

En attendant le compte-rendu détaillé des travaux qui sera l'objet d'une publication, on peut déjà dire que l'essentiel est d'affirmer que l'économie est au service des femmes et des hommes comme l'organisation optimale de leurs échanges dans un contexte donné, et non l'inverse comme on y assiste aujourd'hui.

Le constat de l'exclusion des personnes ou des territoires, les gaspillages de ressources, les dégâts du productivisme agricole, les amènent à vouloir se rassem-

bler pour agir au plus près, dans la proximité où ils vivent, pour restaurer les relations humaines par lesquelles passe un véritable changement. Ils croient à la valeur de l'exemple comme pédagogie de la solidarité. Natifs et adoptifs de ces territoires languedociens, ils ont le sentiment de contribuer à la fondation d'une autre culture qui métisse le rural et l'urbain, ouvre le proche sur le lointain.

Contact :

Martine Théveniaut-Muller

Tél./Fax : 04 68 69 92 88 - e-mail : esta.pari@wanadoo.fr



L'IRÉS EN RHONE-ALPES

En Rhône-Alpes, le travail de mise en réseau se poursuit, mais n'est pas encore solide. Comment rester un réseau ouvert ? Comment organiser la circulation de l'information ?

De nombreux contacts se font par le biais d'un groupe de pilotage qui regroupe quelques réseaux signataires de l'appel. Nous mettons en commun nos informations sur les porteurs de projets, les personnes et structures ressources pouvant accompagner des expériences, les institutions et les élus.

Le 21 septembre dernier, Guy Michel (ADSP) est venu témoigner de l'expérience de la région Nord-Pas-de-Calais en terme de mobilisation de la société civile. Ce témoignage nous aidera à réfléchir sur la stratégie en Rhône-Alpes (le compte-rendu de cette rencontre est disponible).

Quelques initiatives contribuent à la dynamique :

- Le pôle Grenoblois, animé par Culture et Solidarité, propose régulièrement des rencontres

thématiques autour d'un repas partagé, comme le 9 septembre dernier, en présence de la NEF (Nouvelle Économie Fraternelle).

- Le pôle Roannais se constitue autour du GRIL (Groupe de Recherche sur les Initiatives Locales) et propose de se rendre officiel lors d'une journée de réflexion sur l'économie solidaire le 09/12 en présence de H. Sibille (DIISES) et avec le soutien de J.-L. Laville.

- Le pôle Nord Isère continue son bout de chemin en proposant d'animer le jeu de l'île (les 13 et 14/11/99), une mise en situation de l'économie solidaire qui lui permettra de mettre en forme les valeurs communes qui sous-tendent nos actions.

- La Kora PRD organise avec Peuples Solidaires, le 23/10/99 à Lyon, un échange Nord/Sud avec la venue de femmes de l'Afrique de l'Ouest représentant des groupements féminins créateurs de micro activités économiques.

Ces dernières vont échanger avec des associations de femmes de la banlieue lyonnaise qui développent une démarche originale : face à leur manque (ou absence) de formation, confrontées à la difficulté d'être "compétitives" sur le marché du travail salarié, elles s'organisent, individuellement ou collectivement, pour mener des activités économiques rémunératrices. Ces activités, "plurielles", ont incontestablement un impact social fort, perceptible à l'échelon local.

Croiser ces pratiques d'économie solidaire entre femmes du Nord et du Sud afin de déterminer des apports réciproques et des revendications communes pour parvenir à plus d'efficacité et à une réelle prise en compte de l'économie solidaire : tel est l'objet de la journée de rencontre.

Des animatrices du Sénégal, du Mali... et de France seront amenées à intervenir lors de cette rencontre.

Contact :

La Kora / PRD - Tél. : 04 78 29 67 99
Fonda Rhône-Alpes - Tél. : 04 78 37 94 30

ÉCONOMIE SOLIDAIRE EN AQUITAINE



Les 3^{èmes} rencontres du développement local en Hautes-Landes, organisées par l'Association Ressources des

Pays de Hautes-Landes, ont réuni plus de 80 personnes à

Captieux (Gironde) autour du thème Femmes et Développement. Plusieurs militantes de l'économie solidaire, Annie Berger (ADSP), Annie Dreuille (RCS), Madeleine Hersent (ADEL) et une représentante de la DIISES, Jacqueline Lorthiois, étaient présentes.

Si plusieurs témoignages ont rappelé que le combat pour l'égalité professionnelle et le droit à l'initiative était plus que jamais d'actualité dans un contexte où les femmes sont les premières victimes de la précarisation et de la flexibilisation du marché du travail, cette logique de rattrapage et d'imitation du monde des hommes n'est plus aujourd'hui suffisante. Constatant que les initiatives des femmes occupent une place toujours plus importante dans le développement des territoires, plusieurs intervenantes ont mis en avant les spécificités de l'entrepreneuriat féminin, en particulier dans leur capacité à combiner création d'emplois, cohésion sociale et exercice de la citoyenneté. Lorsque les femmes entreprennent ou créent leur propre emploi, la viabilité économique de l'activité dans laquelle elles s'engagent est tout aussi importante que la compatibilité avec leur vie familiale. Si cette double exigence est parfois vécue comme une contrainte supplémentaire, elle est aussi source d'innovations socio-économiques à même de dépasser les clivages sexués entre l'économique et le social, le monétaire et le non monétaire, le projet professionnel et le projet de vie. Cependant, malgré les réussites présentées, le manque de reconnaissance de ces initiatives par les pouvoirs publics comme l'inadaptation des modes d'accompagnement et de financement classiques ne favorisent pas leur diffusion.

Contact : Jacqueline Auriol - Tél. : 05 56 25 74 75



Échos

des réseaux

Les 5^e rencontres du Réseau de Citoyenneté Sociale

Elles se sont déroulées les 28 et 29 juin derniers à Toulouse autour de 24 participants venant de Limoges, Marseille, Montauban, Toulouse, Villeneuve-sur-Lot et la Gironde.

En présence d'une plus large assemblée, ces deux journées de travail ont débuté par les interventions de deux chercheurs : Pierre Olivier de l'Université de Stockholm et Jean-Louis Laille, sociologue et chercheur au CRIDA.

L'attention portée à ces interventions et aux échanges qui suivirent révèle pleinement, combien du côté des maisons de chômeurs, il y a reconnaissance de ces nouvelles logiques, pour lesquelles s'estompent les frontières trop radicales entre économique et social, individuel et collectif.

L'après-midi a été occupée par une discussion autour de la nouvelle charte du réseau.

Bernard Ginisty clôtura ces rencontres en rappelant les 5 idées forces autour desquelles semble se bâtir le RCS :

- la place prépondérante du sens à trouver ou retrouver,
- la notion de réseau d'espaces micro-sociaux médiateurs,
- la volonté de former des acteurs sociaux plutôt que des travailleurs sociaux,
- cette préoccupation à être dans le temps et donc de remplacer les théories par une histoire,
- et enfin faire du temps de crise celui de la créativité et de la création.

Contact : Annie DREUILLE

*RCS / Maison des Chômeurs de Toulouse
Tél. : 05 55 24 19 29 - Fax : 05 61 22 80 03*

Université d'été du CCFD

La dernière semaine d'août, la 5^e Université d'été du CCFD a rassemblé 320 personnes à la Pommeraye en Anjou, autour du thème : "Mieux connaître le CCFD pour mieux agir en son nom".

Plusieurs grands débats ont alterné avec des travaux en atelier à l'intérieur de modules et avec de grands moments festifs...

Chaque participant a pu participer à l'un des 6 modules proposés dont celui intitulé "comment animer sur l'économie solidaire".

Dans ce dernier module, les personnes présentes (une trentaine environ) ont pu échanger entre elles, en particulier, sur leurs expériences en matière d'actions concrètes ici en France. Des acteurs français de l'économie solidaire (Régies de quartier, Cigales, IRÉS), des entreprises ou associations d'insertion, des acteurs internationaux (comme la SIDI ou Echoppe) sont également intervenus pour présenter leurs expériences et leurs analyses.

Une association indonésienne, partenaire du CCFD et représentée par Darvis Khudori, est également venue présenter un projet situé dans les zones urbaines pauvres de Yogyakarta.

La dernière partie du module a été consacrée à l'acquisition de techniques d'animation car le souci des bénévoles du CCFD, c'est de faire connaître le plus largement possible les réalisations de l'économie solidaire.

Contact : S. Thomas - CCFD - Tél. : 01 44 82 81 80

Les mardis de l'économie solidaire du Réseau 21 à Valenciennes

Le réseau 21 nous a communiqué le programme des mardis de l'économie solidaire pour l'année 99/2000 :
16 novembre* : Internet - un apartheid technologique ?
14 décembre* : Les chrétiens dans l'économie solidaire.
11 janvier (à Maubeuge) : Commerce et économie solidaire.

7 février* : La mondialisation des échanges.

7 mars* : Insertion, coopération, solidarité : quels nouveaux statuts ?

25 avril (dans l'Avesnois) : Le développement rural.

16 mai* : Le dialogue Nord-sud.

6 juin* : les placements éthiques.

*Toutes ces manifestations ont lieu à 18 h 15 en salle de conférences de la Faculté de droit et de gestion "Les tertiales" à Valenciennes.

Pour plus d'information :

Jean-Claude GOSSET

Tél. : 03 27 14 84 57 - Fax : 03 27 14 84 58

e-mail : reseau21@univ-valenciennes.fr

Média et Tiers Secteur

Organisés à la demande de la DG5 de l'Union Européenne (emploi, relations industrielles et affaires sociales), des séminaires consacrés aux relations médias et tiers-secteur se sont tenus conjointement, entre mai et septembre 1999, dans 10 pays de l'Union européenne.

Coordonné par l'agence de presse EPICES (Paris) et la coopérative multimédia INSITE (Lille), le séminaire français s'est tenu à Lille le 17 septembre. Il a réuni une centaine de participants, acteurs des médias (1/4) et de l'économie sociale et solidaire (3/4).

Suite à la présentation d'une enquête réalisée auprès de la presse régionale pour connaître son intérêt pour le tiers secteur, les participants se sont divisés en deux ateliers. L'un sur les médias spécialisés et la presse nationale et l'autre qui se plaçait du côté des acteurs afin de mieux connaître leurs outils de communication.

De cette rencontre il ressort que les journalistes sont, a priori, intéressés par le sujet et connaissent le terme d'économie sociale mais un peu moins celui d'économie solidaire. Ils reprochent au secteur son manque de clarté, le message leur semble trop compliqué. Ils sont d'autant plus perdus que l'économie sociale et l'économie solidaire se revendiquent de deux histoires différentes. Les acteurs du tiers secteur se plaignent, eux, de ne pas avoir assez d'écho au près des médias. Ils regrettent que les journalistes ne prennent pas plus de temps pour creuser le concept et comprendre les expériences.

On reproche souvent au tiers secteur le peu d'efforts réalisés en matière de communication. Il est vrai que les journalistes sont habitués à traiter avec des attachés de presse, à s'appuyer pour l'écriture de leurs articles sur des dossiers de presse... Tous ces outils sont inexistantes, et pour cause vu le manque de moyens de certaines structures, en particulier dans l'économie solidaire !

Le problème de fonds est que les journalistes demandent aux acteurs du tiers secteur de se conformer à leurs façons habituelles de travailler avec les entreprises alors que justement, de part, leur fonctionnement ils s'en démarquent. Hugues Sibille, Délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie

sociale, a quant à lui lancé un défi en proposant au secteur des médias de réfléchir sur ce que pourrait lui apporter le tiers secteur comme modèle d'organisation d'entreprise.

Contact : EPICE - Tél. : 01 48 40 65 84

AGENDA

- **6 novembre** : à Chambéry Réseau-Solidarité organise un Forum "L'économiste, le politique, ET... le citoyen".
Pierre-Marie Cellier - Réseau Solidarité : 02 99 30 60 53
- **11/12 novembre** : à Nouan-le-Fuzelier (41), le Mouvement Du Développement Solidaire organise ses troisièmes rencontres nationales.
Secrétariat technique du MDS : 01 42 46 67 97 ou 01 47 70 37 50
- **13/14 novembre** : Ingénieurs Sans Frontières organise son séminaire annuel sur "L'économie Solidaire"
Thérèse Collinet - ISF : 01 53 35 05 40
- **15 au 21 novembre** : Semaine de la solidarité internationale dans toute la France.
Céline Trublin - CRID : 01 44 72 97 71
- **20 novembre** : à Paris, le CCSC organise son premier congrès national sur le thème "exigence évangélique du et dans le travail".
CCSC : 01 55 25 28 48
- **20 novembre** : à Angers, la coordination Tiers Monde de Maine-et-Loire (Peuples Solidaires), la Maison des citoyens du Monde (44) et Citées Unies France organisent une journée régionale sur le thème "Pour une économie au service des Hommes".
Thérèse Poutier - Pso : 02 41 60 57 24
- **9 décembre** : à Roanne. Journée nationale de réflexion sur les Ateliers de l'économie solidaire.
3 ateliers se tiendront autour de : la finance solidaire, un bilan des pôles de l'économie solidaire et la mise en réseau des acteurs de l'économie solidaire.
Éric Ducheux-IUT Roanne : 04 77 44 89 00

Coup de projecteur

LA CUMA L'INNOVATION

VALDÉPY, ou Valorisation Agricole des Déchets verts du Pays Yonnais, est un projet qui a vu le jour en 1997. Là encore quelques hommes n'y sont pas pour rien et tout spécialement Daniel Roux, responsable de l'activité VALDÉPY, et Michel Parsy, directeur de la FDCUMA* Vendée.

En remontant un peu en arrière, ce sont d'abord deux élus de la commune de Dompierre-sur-Yon qui réfléchissent – pour valoriser leurs déchets verts – à la technique du compostage. Leur idée est simple : utiliser le potentiel et les besoins agricoles pour recycler les déchets verts. Les premiers essais démarrèrent en 1996 avec 5 agriculteurs.

Bientôt un comité de pilotage se met en place qui réunit outre la FDCUMA, la CUMA l'Innovation à laquelle appartiennent les 5 agriculteurs, la Communauté de Communes du Pays Yonnais, la Chambre d'Agriculture et l'ADEME**. Une convention est signée en 97 entre la Communauté de Communes et la CUMA : VALDÉPY peut véritablement démarrer.

Un échange déchets verts contre compost

Les déchets verts apportés en déchetterie sont broyés par la CUMA dans celle-ci puis "livrés" aux agriculteurs. Chacun fait alors "sa sauce" avec le lisier et obtient un compost d'excellente qualité. La CUMA assure chez certains un retournement mensuel des "andains" (talus de compost en bordure des champs ou pâturages). Résultat des courses : pour les agriculteurs, plus de recours aux engrais minéraux, et des sols bien nourris à la durée de vie plus longue. Pour la communauté de communes, un service qui la "débarasse" de ses déchets verts à moindre coût au regard des frais antérieurement supportés de mise en décharge et d'incinération (respectivement 500 F/t et 600 F/t).

Échange certes, mais qui passe aussi par une maîtrise des coûts. La prestation de la CUMA est facturée 102 F/t à la communauté de communes via l'exploitant de la déchetterie, la SOVECOM.

Avec cette somme, la CUMA rémunère Joël Heriteau 600 heure/an, ce qui lui permet de conserver par ailleurs son élevage de volailles qu'il n'aurait pu continuer.

Joël est responsable du chantier de broyage ; avec le tracteur de la CUMA, il charge la broyeuse selon les arrivages. Il le

fait avec l'aide de deux jeunes d'un Centre d'Aide par le Travail (CAT), qui trient et écartent les détritiques impropres.

Pourquoi le recours à ces deux jeunes ? Daniel Roux répond sans hésitation : « *Nous voulions permettre à des jeunes de retrouver de l'activité ; mais l'irrégularité de la demande nous interdisait un recrutement ou le recours à une structure d'insertion classique. Avec le CAT, nous avons trouvé l'idéal ; le travail plaît aux jeunes et c'est pour eux un milieu ordinaire de travail qui les valorise socialement.* »

Sont également rémunérés l'amortissement et l'entretien du matériel dont près de la moitié a été financée par l'ADEME. La CUMA l'Innovation a choisi la transparence pour ses comptes. En atteste la composition du comité de pilotage où figurent toutes les parties associées à VALDÉPY, comme le fait qu'à chaque renégociation annuelle de la convention, le tarif a été revu à la baisse ainsi est-on passé de 120 F/t en 98 à 102 F/t en 99.

Mais Daniel Roux et Michel Parsy forts de cette constance aimeraient bien stabiliser les choses lors de la prochaine négociation de janvier 2000 : « *Au départ la rentabilité économique n'était pas notre préoccupation, il s'agissait d'un échange avec la collectivité.* ». Continuer dans le même esprit c'est garder le même tarif et avoir plus d'heures de travail pour le tri des détritiques.

Les CUMA forment un mouvement coopératif né après guerre du besoin de matériel - dont l'achat ne pouvait être supporté par un seul agriculteur. Il compte plus de 13 500 coopératives sur l'ensemble du territoire qui regroupent 230 000 adhérents (soit près de 40 % des agriculteurs).

N'A PAS VOLÉ SON NOM

Ces marges économiques devraient en tout cas permettre de travailler d'autres aspects de la question : « VALDÉPY est encore trop peu connu ; si les gens avaient conscience du service probablement feraient-ils l'effort de livrer des déchets verts mieux triés ». Aujourd'hui des particuliers viennent demander du compost aux agriculteurs engagés dans l'expérience.

À terme, Daniel Roux aimerait bien qu'ils le fabriquent eux-mêmes.

Des nuages sur VALDÉPY ou les tensions propres à toute innovation ?

Daniel Roux et Michel Parsy voient bien le compost comme une passerelle possible entre éleveurs de filières différentes au niveau local. Encore faudrait-il que le compost soit reconnu pour ce qu'il est : amendement ou engrais organique ? Le législateur n'a pas encore tranché et nos promoteurs y voient un encouragement qui perdure à l'agriculture intensive. Pourtant les analyses dont rend compte chaque année la chambre d'agriculture sont encourageantes et attestent d'un enrichissement des sols.

LE CONTRAT TERRITORIAL D'EXPLOITATION (CTE)

Créé par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 99 le CTE rompt avec les principes d'une agriculture productiviste et impose le souci de la qualité et du développement durable.

Signé entre l'agriculteur et le préfet pour une durée de cinq ans, il atteste un engagement individuel mais qui doit s'inscrire dans une démarche collective adaptée au territoire où est située l'exploitation.

Mis en avant d'abord comme légitimation des aides servies à l'agriculture, il va d'ores et déjà beaucoup plus loin, offrant à ceux qui voudraient bien s'en saisir la possibilité de dépasser le strict territoire de l'exploitation pour mettre en œuvre avec d'autres (collectivités locales, entreprises, commerces, particuliers...) une dynamique de développement global et durable. Y figurent la préoccupation de la qualité des produits et des modes de production, la préservation des ressources naturelles, une meilleure gestion, la création ou le maintien d'activités et donc d'emplois.

À terme le CTE devrait se substituer à la majorité des aides à l'agriculture, hors aides à la production.

Le partenariat est solide entre les acteurs, mais le franchissement rapide du seuil des marchés publics (300 kF/an) a conduit la communauté de communes à lancer un appel d'offres ; résultat : la CUMA l'Innovation est aujourd'hui sous-traitante de la SOVECOM, gestionnaire de la déchetterie, elle-même filiale d'ONYX (Vivendi). On sait bien ce qu'une telle situation peut avoir de précaire même si la révision annuelle de la convention fait l'objet d'une attention multi-partenaires.

Que ce soit au profit de la communauté de communes ou de SOVECOM, la CUMA l'Innovation enfreint la sacro-sainte règle de la coopération – l'exclusivisme – qui interdit à toute coopérative de réaliser plus de 20 % de son Chiffre d'Affaires avec un tiers non agricole.

Que faire ? Séparer VALDÉPY des activités traditionnelles de la CUMA, alors que seule leur mutualisation est susceptible de générer de nouvelles activités : créer une SARL pour VALDÉPY irait bien à l'encontre des vœux des promoteurs et ceux-ci entendent plutôt se placer dans un cadre dérogatoire en faisant reconnaître l'utilité sociale de leur démarche.

Pour l'heure, Daniel Roux et ses amis ont bien anticipé sur cette voie du développement rural durable et le Contrat Territorial d'Exploitation (CTE), devrait permettre à la CUMA l'Innovation d'aller de l'avant.

Charles Bouzols

* Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole.

** Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.



Michel PARSY
Directeur
FDCUMA Vendée
Tél. : 02 51 37 38 45



Daniel Roux
Responsable VALDÉPY
pour la CUMA
Tél./Fax : 02 51 07 52 22



PARAGUAY : AUTOGESTION ET SOLIDARITÉ EN MILIEU RURAL

Au Paraguay, les populations rurales sont de plus en plus les victimes impuissantes d'une agriculture tirée par la seule demande extérieure. Première conséquence : les prix fluctuants du marché international endettent les petits producteurs jusqu'à l'asphyxie, et les populations locales subissent les pressions des groupes multinationaux pour les rendre complices de la destruction de leur propre environnement, et finalement de leur propre culture.

Pour faire face à leur souffrance les populations ne peuvent pas compter sur un État qui se désengage, n'assume pas sa responsabilité dans l'amélioration des services vitaux du pays (eau potable, santé, éducation, réseau routier, électricité, etc.), et est de ce fait le complice d'une minorité de grands propriétaires terriens paraguayens et étrangers, qui s'approprient et envahissent les zones d'habitats traditionnels des populations paysannes et indigènes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : moins de 1 % de la population possède plus de 77 % des ressources ; 80 % de la paysannerie dispose de moins de 5 hectares.

Des alliances contre la souffrance : entre intellectuels engagés, amérindiens et paysans guaranis

C'est dans ce contexte qu'émerge l'association AXIAL, à la fin des années 80. Témoins du drame vécu par les populations locales, des sociologues, des anthropologues, des ingénieurs, des techniciens forestiers, agronomes, etc., sont pris à partie par les populations locales (amérindiens et paysans guaranis) pour trouver avec elles et pour elles des solutions à leur souffrance croissante : ils en deviennent l'interlocuteur privilégié.

Cette association originale décide et lance un programme économique qui combine de façon équilibrée les savoirs et les techniques des paysans et des indigènes, dans le respect de leur environnement naturel. L'ambition est d'harmoniser une tradition autochtone riche et variée avec des techniques modernes appropriées : greffe, bouturage, contrôle et utilisation de

certains fléaux naturels, protection du patrimoine végétal local, mise en marche des programmes de polyculture et d'agro-silviculture (produit biologique destiné à la consommation, usage cosmétique et médical des plantes et d'arbres, utilisation agro-alimentaire – gelée, conserve, farine – des ressources sauvages, etc.), dénombrement précis des ressources forestières non ligneuses, gestion agro-écologique – pour protéger le potentiel biologique du sol – et création de musées communautaires. AXIAL encourage les populations à diversifier leurs cultures. À la fois pour éviter l'épuisement des terres et pour augmenter le niveau de vie des indigènes en implantant des potagers.

Le développement d'une agriculture solidaire, démocratique et écologique

Le projet d'AXIAL n'aurait pu voir le jour sans que ses protagonistes ne soient liés par une amitié réelle, et une confiance mutuelle. Cette amitié et cette confiance sont continuellement réalimentée par des *jopoi* (dons) en tout genre. Le don est le mode sur lequel circule les richesses produites par les communautés locales et leur force c'est l'endettement mutuel. Si au départ le projet d'AXIAL mobilisait 5 familles de la région de Capi'ivary, il concerne aujourd'hui 5 000 familles et s'étend sur plusieurs régions. Francisco Salvida explique son engagement : « *je suis entré dans le projet car je pense qu'il est bon de bien savoir utiliser son exploitation pour en tirer un meilleur profit pour sa famille. Mes voisins ont vu mes terres redevenir riches et ils ont compris. Aujourd'hui nous avons un projet de pépinières communautaires où nous travaillons tous ensemble* ».

La participation au projet d'AXIAL repose par principe sur l'adhésion volontaire des populations défavorisées. L'ambition est de sortir du registre de l'expertise (technocratique) et des règles dictées unilatéralement par les organismes internationaux, et de préférer, au contrôle administratif, le pari de l'initiative et de la liberté. Le but est de laisser les populations s'investir dans les projets qu'elles ont elles-mêmes choisis. Des Comités de

d'un réseau international

Développement Culturels (CDC) se sont ainsi développés dans des communautés paysannes et indigènes où l'on discute et oriente les objectifs et les activités. Chaque comité, dont les dirigeants sont élus par les familles qui les composent (de 30 à 60 familles par comité), a la responsabilité de communiquer avec ses membres, de les informer et de leur permettre d'organiser leurs engagements.

Les préoccupations écologiques d'AXIAL sont centrales, non pas par effet de mode mais par souci du respect de la culture des populations locales dans la mise en œuvre des projets économiques. En guarani le mot "teko" signifie à la fois être (le verbe) et patrimoine. En l'associant au suffixe "ha", on obtient tekoha qui signifie environnement ; chez les guaranis rien n'a de sens sans ce qui l'entoure (les hommes et la nature). Pour illustrer les préoccupations écologiques des projets, on peut citer l'exemple des pépinières créées dans les écoles rurales. Le choix des espèces plantées dépend de l'importance culturelle que leur donne les indigènes et les paysans. Plus précisément, le choix d'un arbre particulier tient moins à ses vertus productives qu'à sa place dans la représentation du monde des populations indigènes. Ici, loin d'être inutile, le savoir des techniciens doit se mettre au service de la culture indigène et s'ouvrir sur une alliance entre "tradition et modernité".

Qu'est-ce que cette expérience a à voir avec l'économie solidaire ?

L'expérience d'AXIAL n'apparaît pas au premier abord relever de l'économie solidaire. En effet, le pôle marchand est inexistant et AXIAL ne reçoit aucun financement qui procède de la redistribution étatique. En ce qui concerne ce dernier point, l'État n'est pour autant pas sans soutenir (très légèrement) ce projet. En fait, il y a été obligé par les initiatives volontaires de la population locale. En effet, grâce à un programme d'échange innovant la population négocie avec l'État sur un pied d'égalité. Par exemple la population s'engage à préserver des hectares de forêt subtropicale en échange de la réalisation de travaux d'approvisionnement en eau.

**Le choix
d'un arbre
particulier tient
moins à ses vertus
productives qu'à
sa place dans la
représentation
du monde des
populations
indigènes.**

Par ailleurs, s'il n'est pas question de nos "services de proximité", on se rend des services (par des jopoi) entre les proches (la famille, les voisins, la communauté d'à côté, etc.). Il s'agit bien là d'une expérience économique où le lien prime sur le bien, ou encore où la production du bien est au service du lien. En ce sens l'expérience d'AXIAL relève incontestablement de l'économie solidaire.

Aujourd'hui le développement d'AXIAL bute sur des contraintes nationales qui ne pourront être dépassées que par son rapprochement avec d'autres expériences associatives, au premier rang desquelles celles qui relèvent de l'économie solidaire. AXIAL appelle à une solidarité entre toutes les expériences relevant de cette logique pour défendre le monde qu'elles construisent. Ici tout reste à inventer : et d'abord, une nouvelle coopération pour un codéveloppement.

*Genauto Carvalho de França Filho - (genauto@infonie.fr)
Guillermo Sequera, Sylvain Dzimira*

*Pour avoir des informations complémentaires :
AXIAL - Sylvain Dzimira - Tél. : 01 43 77 28 70*

Photos : Guillermo Sequera





Portraits d'acteurs

Nord

QUAND UN MILITANT DE LA SOLIDARITÉ AVEC LES CHÔMEURS DÉCOUVRE DES BOUTIQUES DE COMMERCE ÉQUITABLE...

« Achetons et vendons autrement »

Marie-Françoise est salariée de la boutique Artisans du Monde de la rue Rochechouart depuis 6 ans, Rémy, lui est un militant de la première heure. Elle est parisienne, lui provincial, provençal même (Aix). Elle fait partie : des quelques salariés en boutique, lui est l'un des 3 000 bénévoles faisant tourner l'une des 80 boutiques de ce réseau de commerce équitable. *C'est José, secrétaire général du CCSC qui va à leur rencontre pour ce premier échange "journalistique" entre réseaux de l'IRÉS*

Artisans du monde (ADM) vient de fêter son 1/4 de siècle. Tout a donc commencé en 1974 sur une idée de l'abbé Pierre : « l'aide au développement, c'est passer de l'assistance au partage ». Aussi, avec des hommes comme Michel Chauvin "catho de gauche", le commerce équitable s'établit en France : Pourquoi ne pas payer son savoir-faire au 1/3 monde ? On achète donc de la toile de jute au Bangladesh puis bien d'autres produits comme le café à l'Afrique ou à l'Amérique du Sud...

À l'autre bout de la chaîne, un réseau de vente se crée, à Aix-en-Provence, par exemple c'est en 1986 que des ONG comme Frère des Hommes, le CCFD, Terre des Hommes se retrouvent après une campagne régionale : « on ne va pas se quitter comme ça ! » dit Rémy. C'est le signal de départ d'une aventure humaine d'une quinzaine d'années de hauts et de bas qui d'une poignée d'actifs en 1986 à 25 adhérents en 1999 va voir se créer et développer l'action engagée jusqu'à ce jour. La boutique d'ADM d'Aix a un Chiffre d'Affaires de 350 kF avec une prévision de progression de 100 kF en un an. Ce CA ne représente cependant qu'1/4 de celle de Rochechouart, or cette dernière fait 12 000 ventes par an, soit l'équivalent d'une journée de vente d'un grand magasin parisien ! N'est ce pas une goutte d'eau dans la mer ?

Pourtant le commerce équitable représente en Europe un chiffre de 1,3 milliard de FF. Il diffuse des produits en provenance de 550 groupements de producteurs répartis dans 44 pays et surtout il bénéficie à 800 000 familles soit 5 millions de personnes des pays du 1/3 monde.

Cependant ces aspects quantitatifs pour importants qu'ils soient ne sont pas exclusifs aux yeux des bénévoles d'Artisans du Monde, il importe en effet que l'éthique soit sur (et sous) l'étiquette : les producteurs doivent respecter les droits de l'homme et de l'enfant, la liberté syndicale etc. Pour autant reste posée à l'autre bout de la chaîne la question du bénévolat et de son éventuel remplacement partiel par des salariés dont certains risquent d'être précarisés. C'est du moins la question de fond que se pose entre autre l'équipe d'Aix et cette problématique spécifique à bon nombre de nos réseaux n'est pas sans questionnement pour le militant de solidarité avec les chômeurs que je suis.

Mais comment être présent sur tous les fronts ? Dans les boutiques pour des permanences hebdomadaires de 7 heures ou plus, sur les marchés, dans des campagnes comme les temps de carême ou de Noël, périodes favorables à la réflexion et à la vente, dans les écoles, les conseils municipaux de jeunes, ce travail harassant est pourtant celui des militants d'Artisans du Monde. Aussi là encore se pose l'harmonisation des actions entre groupes, sur une région et la complémentarité avec le rôle d'un permanent, l'aspect de la formation et de la reconnaissance du bénévolat... Cela rejoint beaucoup de réflexions qui sont au cœur de l'IRÉS...

José Dhers - Secrétaire général du CCSC

Contact :

Boutique ADM : 20, rue Rochechouart 75009 Paris
Boutique ADM : 7, rue Littéra 13 100 Aix-en-Provence
Fédération Artisans du Monde : 01 43 72 37 37

L'UNION DE QUARTIERS POPULAIRES (UCP)

Depuis une quinzaine d'année, l'économie Mexicaine est dominée par un modèle néo-libéral. Les conséquences sont dramatiques pour toute une frange de la population qui s'est retrouvée au chômage. Confrontés à la difficulté de trouver un emploi, les jeunes, particulièrement touchés, se sont improvisés vendeurs ambulants, laveurs de pare-brise au feu rouge ou mendiants.

Face à ce constat, une association "l'Union des Quartiers Populaires" (UCP) qui se bat pour améliorer les conditions de vie des habitants de Ecatepec (3^e ville la plus peuplée du Mexique) lance, en 1995, un nouveau service les "vélos taxis".

Démarrée avec 5 véhicules, l'expérience est aujourd'hui un véritable succès. L'UCP compte 1 500 vélos taxis et a donc permis à 1 500 jeunes de trouver un emploi stable et responsabilisant puisque chaque conducteur est propriétaire de son véhicule. Ce service de transport alternatif à la fois bon marché et écologique a permis à la communauté d'expérimenter de nouvelles pratiques participatives, autogérées par les habitants eux-mêmes. Il n'y a pas de tarif fixé à l'avance pour la course, le client paye selon son bon vouloir. Le service est non seulement rentable, mais en plus il retisse les liens sociaux indispensables dans cette ville de 3 millions d'habitants.

La pertinence du service n'a d'ailleurs pas échappé à d'autres entrepreneurs qui ont repris le concept à leur compte. S'il est clair que l'aspect productif et rémunérateur a été gardé, les aspects sociaux et solidaires ont été effacés par la concurrence. Mais l'UCP ne désarme pas. Toujours plein de nouveaux projets, il se propose de lancer un chantier-école pour la construction des vélos taxis.

Contact :

Plateforme Franco-mexicaine de CIVILITÉS
Tél. : 01 48 05 29 29 ou
au Mexique, e-mail : fiscopevi@laneta.org

LU • VU • SU

Répertoire de l'an 2000 des associations au service des chômeurs

Il rassemble les associations créées par les chômeurs, les lieux d'accueil et d'appui, les associations intermédiaires, les entreprises d'insertion, les organismes d'aide à la création d'entreprise, les centres de recherche et de réflexion sur l'emploi. Également en annexe les ANPE, CIBC, PAIO...

Ce répertoire est disponible
auprès du CCSC au Tél. : 01 55 25 28 48

"Une troisième voie pour le travail"

de Jean-Louis Laville - Éditions Déclée de Brouwer

L'ancien clivage entre l'économique et le social n'est plus approprié aux mutations. Il faut redécouvrir, à côté de la dualité marché-État, un troisième pôle : celui de la société civile et de la réciprocité. C'est en s'appuyant sur ce dernier que l'on pourra aborder autrement la question du travail et renouveler la conception de la solidarité.

En librairie
ou disponible au CRIDA
Tél. : 01 53 06 90 70

UNE TROISIÈME VOIE POUR LE TRAVAIL

Jean-Louis Laville



"Don et économie solidaire (1999), de G. Carvalho de França et S. Dzimira. Ed. CRIDA /MAUSS/GERFA. Préface d'A. Caillé et de J.-L. Laville.

Les associations relevant de l'économie solidaire sont des expériences où les exigences de fonctionnalité, sans être sacrifiées, sont subordonnées aux libres exigences du don de soi, de son temps, etc. C'est du moins ce que soulignent les auteurs, en proposant un éclairage de l'économie solidaire sous les lumières du "paradigme du don" développé par le MAUSS (Mouvement Anti-Utilitariste en Sciences Sociales).

Sur commande - S. Dzimira - Tél : 01 43 77 28 70

Cahiers de la Solidarité :

"Regards croisés sur l'exclusion France Mexique"

Cette publication du CRID "Acteurs solidaires" retrace les échanges de "la Plateforme franco-mexicaine de lutte contre les exclusions et de renforcement de la société civile" dont plusieurs membres de l'IRÉS sont adhérents.



Vous pouvez
vous le procurer
auprès de CIVILITÉS
34/36, rue Bréguet
75011 Paris
Contre 34,50 F (30 F +
4,50 de frais de port) :



Point de vue

VOUS AVEZ DIT OMC ?

Dans quelques jours à Seattle les ministres des affaires étrangères en particulier, de 134 États vont se retrouver pour ouvrir le nouveau cycle de négociations de l'OMC, le "Millenium Round". Deux sujets principaux y seront abordés : la renégociation de l'accord agricole et les services, d'autres doivent à nouveau être évoqués : les droits de propriété intellectuelle et le commerce. Cette organisation mondiale du commerce aurait pour fonction principale de fixer et organiser les cadres des échanges commerciaux mondiaux. On ne pourrait que se féliciter de cette démarche si elle permettait de réguler une économie mondiale, au service d'un projet global de société, partagé par l'ensemble des pays. Or la réalité semble moins réjouissante et soulève nombre de questions.

Les dirigeants politiques, élus par les citoyens pour la plupart, laissent conduire la « barque du monde » par le monde économique et financier, fermant ainsi les yeux sur les conséquences sociales induites. Le bien commun est détrôné par le bien individuel, la recherche de profit à court terme remplace les projets de développement humain durable.

Dans cette logique, il n'est pas étonnant de voir des droits fondamentaux se transformer en valeurs marchandes. Insidieusement, la santé devient une marchandise réservée à quelques privilégiés : l'agriculture, l'agro-alimentaire et la distribution visent une rentabilité, un profit et non pas des produits alimentaires sains, un environnement préservé.

Il en est de même pour la culture. Des échanges culturels, sur le principe, sont souhaitables mais en aucun cas sous forme de biens marchands, sources de profit. Associer culture à rentabilité produit souvent l'uniformisation.

Enfin, une des questions primordiales reste l'appropriation du vivant par l'économique. Quand une firme multinationale fait breveter une espèce végétale (sous couvert de modification génétique), elle devient propriétaire de cette espèce et fait respecter tous les droits liés à cette propriété. L'effet direct de cette logique est le "piratage biologique" des pays du sud et la mise en danger de la biodiversité.

Ainsi, ces dirigeants politiques, fortement influencés par cette puissance économique, risquent de poursuivre vers une nouvelle dérégulation des échanges commerciaux. C'est l'objectif du groupe de Cairns et des États-Unis. L'Europe prendra-t-elle le risque de redonner une parole politique à ces négociations ? Quelles voix pourront porter la majorité des pays du Sud qui contrairement aux précédents, n'ont pas les moyens humains, techniques et économiques pour faire valoir la liberté de tout peuple à se nourrir lui-même ?

L'enjeu réside donc aujourd'hui dans l'ouverture d'un débat public avec l'ensemble des citoyens de chaque pays, pour confronter, construire un projet de vivre ensemble et le défendre auprès des décideurs politiques. La mondialisation n'est pas un fléau en soi. Les échanges entre les hommes sont sources de connaissances, d'apprentissages et d'humanité, à la seule condition que ces échanges reposent sur des fondements politiques et sociaux. Les controverses sur les OGM, l'exigence croissante d'une agriculture de qualité et la défense de l'exception culturelle sont quelques débats portés par la société civile. Est-ce un présage de changement ?

Catherine Duray - Florence Dodet MRJC
01 42 27 74 18

Comité de rédaction :

Florence Dighiero et Charles Bouzols - CIVILITÉS
Laurent Fraisse - ADSP
Virginie Amieux - CCFD
Arturo Palma Torres - ADM

Conception et mise en page :

Pierre Henri Fabre - OPALE Éditions

Révision/Impression :

COMPÉDIT BEAUREGARD

N'hésitez pas à envoyer vos contributions à :

CIVILITÉS : 34/36, rue Bréguet - 75011 Paris - Tél. : 01 48 05 29 29 - Fax : 01 48 05 73 75 - e-mail : civilites@infonie.fr
ADSP : 33, rue Navier - 75017 Paris - Tél. : 01 53 06 90 71 - Fax : 01 53 06 90 73 - e-mail : fraisse@iresco.fr

